



LES OUTILS DE LA CONTINUITÉ DES SERVICES ESSENTIELS AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Direction de la sécurité civile



PLAN DE LA PRÉSENTATION

- 1. Définitions de la continuité des services**
- 2. Encadrement législatif et gouvernemental en continuité des services**
- 3. Les services essentiels au MTQ**
- 4. Les outils de la continuité des services essentiels au MTQ**
- 5. Programme de gestion de la continuité des services (PGCS)**
- 6. Comité directeur en continuité des services**



QU'EST-CE QUE LA CONTINUITÉ DES SERVICES?

Concept qui vise à limiter les perturbations pouvant compromettre les opérations courantes d'une organisation

Continuité des services : Capacité d'une organisation à assurer, en cas sinistre, la poursuite de ses services selon un niveau prédéfini.

Service essentiel : Service dont la perturbation pourrait mettre en péril la vie, la sécurité, la santé ou le bien-être économique des personnes dans une partie ou dans la totalité de la population.



ENCADREMENT LÉGISLATIF ET GOUVERNEMENTAL EN CONTINUITÉ DES SERVICES

- *Loi sur la sécurité civile* (article 60)
- Politique québécoise de sécurité civile 2014-2024 (Orientation 5)
- Cadre de référence sur la continuité des services essentiels dans la fonction publique (Secrétariat du Conseil du trésor)

LES 18 SERVICES ESSENTIELS À LA CONTINUITÉ DES SERVICES POUR LA SÉCURITÉ, LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE ÉCONOMIQUE DE LA POPULATION



Les services essentiels à la continuité des services du ministère des Transports (MTQ) sont ceux dont la perturbation ou l'interruption d'une durée variant entre zéro et huit heures pourrait mettre en péril la vie, la sécurité, la santé ou le bien-être économique des personnes dans une partie ou dans la totalité du territoire. Il ne faut pas confondre ces services avec les services essentiels en cas de grève ni avec les activités essentielles visées par les gouvernements, provincial et fédéral.

GESTION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

EXPLOITATION DU RÉSEAU ROUTIER : MONITORING ET ENTRETIEN

- 1. Québec 511
Impact sur la sécurité des usagers du réseau de transport BSM
- 2. Interventions et mesures d'urgence
Impact sur la sécurité des usagers du réseau et des infrastructures sous la responsabilité du Ministère SMT
- 3. Veille opérationnelle et surveillance des tunnels
Impact sur la sécurité des usagers du réseau routier supérieur et des tunnels ciblés SMT
- 4. Exploitation des tunnels
Impact sur la sécurité des usagers des tunnels ciblés SMT
- 5. Déneigement et déglacage
Impact sur la sécurité des usagers du réseau et des autres infrastructures sous la responsabilité du Ministère SMT

EXPLOITATION ET MAINTIEN DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT AUTRES QUE ROUTIÈRES

- 6. Transport ferroviaire
Impact sur le bien-être économique et la sécurité en situation d'urgence SMESM
- 7. Exploitation aéroportuaire
Impact sur la santé, la sécurité et le bien-être économique des populations enclavées et des usagers des aéroports SMGAAER

AIDE AUX PARTENAIRES

- 8. Évacuations aéromédicales
Impact sur la santé des patients SMSGAAER
- 9. Sauvetage aérien
Impact sur la sécurité des personnes disparues ou en situation d'urgence SMSGAAER
- 10. Lutte contre les incendies de forêt
Impact sur la sécurité du territoire et des populations touchées par les incendies SMSGAAER
- 11. Carburant – CGER
Fonctionnalité des sites de distribution de carburant SMSGAAER
- 12. Ateliers mécaniques – CGER
Impact sur la fonctionnalité du parc de véhicules gouvernementaux SMSGAAER

SOUTIEN

ADMINISTRATIF

- 13. Disponibilité, sécurité et protection des personnes
Impact sur la sécurité du personnel du Ministère sur les lieux de travail

TECHNIQUE

- 14. Conception des structures
Impact sur la sécurité des structures
- 15. Capacité portante, transport hors norme et état des structures
Impact sur le maintien de la sécurité des structures
- 16. Électrotechnique et structures de signalisation
Impact sur le maintien de la sécurité des structures de signalisation et des équipements électrotechniques
- 17. Géotechnique et géologie
Impact sur la sécurité des citoyens
- 18. Hydraulique
Impact sur la sécurité des citoyens

UNITÉS ADMINISTRATIVES NÉCESSAIRES AU PLAN D'ACTION POUR MAINTENIR LES 18 SERVICES ESSENTIELS :

BSM Bureau du sous-ministre CGER Centre de gestion de l'équipement roulant, DGRMI Direction générale des ressources matérielles et immobilières, DGF Direction générale des finances, DGSCVO Direction générale de la sécurité civile et de la veille opérationnelle, DGRH Direction générale des ressources humaines, DCom Direction des communications, SMESM Sous-ministère à l'électrification des transports, à la sécurité et à la mobilité, SMT Sous-ministère aux territoires, SMECI Sous-ministère à l'expertise contractuelle et immobilière, SMSGAAER Sous-ministère aux services gouvernementaux aérien, aéroportuaire, à l'équipement roulant, SMII Sous-ministère à l'ingénierie et aux infrastructures, SMPO Sous-ministère à la performance organisationnelle, SMSG Sous-ministère aux services à la gestion.

LES VALEURS QUI DOIVENT GUIDER LES ACTIONS DES INTERVENANTS

LA BIENVEILLANCE

LE JUGEMENT

LE FOCUS



PROGRAMME DE GESTION DE LA CONTINUITÉ DES SERVICES

Le programme de gestion de la continuité des services (PGCS) a pour objet de documenter le processus continu de gestion et de gouvernance des services essentiels. Il vise à :

- définir;
- mettre en œuvre;
- exploiter;
- tenir à jour;
- et améliorer la continuité des services.



OBJECTIFS DU PGCS

- Se conformer aux exigences légales et réglementaires ;
- Avoir une protection accrue des personnes et des actifs ;
- Diminuer les risques d'interruption et en réduire les impacts ;
- Éviter la confusion dans la prise de décision en situation de sinistre ;
- Limiter la dépendance à des individus ou des entités spécifiques ;
- Restreindre la perte d'informations ;
- Maintenir une image publique positive et la réputation de l'organisation.



COMPOSANTES DU PGCS

- La Politique ministérielle de continuité des services ;
- Le bilan des impacts sur les activités ;
- Les plans de continuité des services essentiels ;
- Les plans d'action et les bilans annuels ;
- Les activités d'information et de formation ;
- Les stratégies d'actualisation, d'exercice, et d'audit.



ÉTAPES DE RÉALISATION DU PGCS

- Organisation et gestion de la continuité;
- Bilan des impacts sur les activités (BIA);
- Stratégies de rétablissement;
- Conception et mise en œuvre des plans de continuité des services essentiels (PCSE);
- Actualisation, exercices et processus d'audit des PCSE.



ORGANISATION ET GESTION DE LA CONTINUITÉ

- Obtenir l'engagement de la haute direction ;
- Déterminer la portée du PGCS ;
- Établir les rôles et responsabilités ;
- Définir l'approche et la méthodologie ;
- Rédiger la politique de continuité ;
- Sensibiliser les autorités ;
- Instaurer le comité directeur en continuité des services ;
- Informer le personnel ;
- Former des personnes-ressources.



BILAN DES IMPACTS SUR LES ACTIVITÉS (BIA)

- Collecter les informations sur les activités du Ministère ;
- Évaluer les conséquences d'une interruption de services ;
- Cerner les interdépendances entre les activités ;
- Cibler les activités critiques, les objectifs de rétablissement et les niveaux de service minimaux acceptables ;
- Déterminer les services essentiels ;
- Présenter un rapport du bilan des impacts sur les activités aux autorités.



STRATÉGIES DE RÉTABLISSEMENT

- Inventorier les stratégies de rétablissement possibles ;
- Cibler les stratégies de rétablissement qui orienteront les plans de continuité ;
- Détailler les ressources requises ;
- Valider les stratégies de rétablissement retenues.



CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DES PLAN DE CONTINUITÉ DES SERVICES ESSENTIELS (PCSE)

- Présenter pour chacun des services essentiels retenus :
 - Le processus de gestion de la continuité ;
 - Le processus d'alerte et de mobilisation ;
 - Les actions visant la continuité des services.
- Faire approuver les plans de continuité des services essentiels par les gestionnaires responsables des services essentiels;
- Former les personnes-ressources.



ACTUALISATION, EXERCICES ET AUDITS

- Établir un calendrier de mises à jour :
 - Plans de continuité des services essentiels ;
 - Politique de continuité des services ;
 - Bilan des impacts sur les activités.
- Exercer les PCSE ;
- Établir les objectifs et le processus d'audit des PCSE ;



COMITÉ DIRECTEUR EN CONTINUITÉ DES SERVICES ESSENTIELS

- Mandat:
 - Mise en application du PGCS;
 - Suivi du processus continu de gestion des services essentiels;
 - Maintien des actifs et services critiques requis à la continuité des services essentiels;



COMITÉ DIRECTEUR EN CONTINUITÉ DES SERVICES ESSENTIELS

- Composition :
 - 3 sous-ministres adjoints :
 - SMA sécurité civile, surveillance du réseau et partenariats (Coordonnateur ministériel de la continuité des services),
 - SMA services aériens,
 - SMA services à la gestion
 - Directrice générale DGSCVO;
 - Responsable ministériel de la continuité des services.



ACTIFS ET SERVICES CRITIQUES REQUIS À LA CONTINUITÉ DES SERVICES ESSENTIELS

- Ressources informationnelles;
- Ressources électrotechniques;
- Ressources humaines;
- Finances;
- Gestion contractuelle;
- Ressources matérielles et immobilières;
- Flotte de véhicules.



**MERCI DE VOTRE ATTENTION !
DES QUESTIONS ?**